AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Rue St-Jean prolongée - B.P. n° 20 - 31130 BALMA - (Tél. 24.06.51)

ABONNEMENT ANNUEL
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

DLP23-7-80097553

- BULLETIN TECHNIQUE N° 170 (16ème envoi de 1980) -

21 juillet 1980

/ ARBRES A FRUITS A NOYAU /

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Le deuxième vol des papillons s'intensifie fortement depuis quelques temps et des oeufs nombreux sont régulièrement déposés chaque jour. Les risques d'attaques, tant sur fruits que sur pousses de pêcher, sont actuellement importants.

a) Protection des pousses en pépinières et sur jeunes arbres en formation.

Renouveler dès réception le traitement conseillé dans le bulletin n° 169 du 9 juillet.

b) Protection des pêches.

1.- Variétés à récolter à partir du 1er août. Traiter entre le 23 et le 25 juillet inclus en utilisant un produit à base de mévinphos à la dose de 50 g de m.a./hl ou bien de dichlorvos à raison de 125 g de m.a./hl d'eau.

Nous rappelons que le délai de carence de ces produits est de :

- 7 jours pour le mévinphos,
- 5 jours pour le dichlorvos.

2.- Variétés à récolter entre le début de la deuxième semaine d'août et la mi-septembre.

Appliquer dès réception l'un des produits homologués ou autorisés contre la Tordeuse orientale (sauf mévinphos et dichlorvos) cités dans le bulletin du 9 juillet 1980.

CARPOCAPSE DES PRUNES

Le deuxième vol des papillons commencé depuis le début du mois est maintenant en pleine activité et des dépôts d'oeufs, nombreux et réguliers, ont débuté à partir du 12..

Dans tous les vergers où l'on redoute les attaques de cet insecte, appliquer au cours des prochains jours un des produits cités dans le bulletin n° 163 du 14 mai 1980.

Bien respecter les délais de carence des insecticides utilisables.

/ ARBRES A FRUITS A PEPINS /

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le premier vol des papillons est actuellement assez proche de sa fin. Toutefois, les pontes étant relativement nombreuses depuis le 11 juillet, il apparaît utile d'effectuer une nouvelle pulvérisation dès à présent, *uniquement lorsqu'aucun traitement n'a été fait à la suite des pluies des 7 au 11 et du 15 juillet.*

Dans le cas contraire, s'abstenir de traiter.

P225

.../...

/ N O Y E R /

CARPOCAPSE

Renouveler le traitement conseillé dans le bulletin du 26 juin 1980 (n° 168).

/ V I G N E /

M I L D I O U

La situation reste très bonne dans l'ensemble des vignobles. Sauf dans quelques rares cas où des taches relativement nombreuses existent actuellement, il apparaît inutile d'envisager un nouveau traitement dans l'immédiat, quel que soit le produit utilisé lors de la dernière application.

Dans les parcelles avec taches fréquentes, intervenir dès la première menace de pluie en donnant la préférence à un produit à base de métalaxyl (ACYLON).

O I D I U M

Ce champignon rencontre toujours des conditions favorables à son extension. Des débuts d'attaques sur raisins se remarquent assez fréquemment un peu partout *(Frontonnais notamment)*.

Surveiller particulièrement les parcelles habituellement très sensibles et intervenir le cas échéant, sans attendre.

/ TORDEUSES DE LA GRAPPE /

Le deuxième vol des papillons a pris une certaine ampleur à partir du 7 juillet dans le Nord de la Haute-Garonne (Frontonnais surtout) et seulement dès le 11 dans la plaine du Gaillacois STE CECILE notamment).

Des pontes relativement assez peu nombreuses ont été déposées au début du vol. Cependant, dans les parcelles fortement envahies par la première génération des "Vers", un traitement préventif devrait être mis en place pour éviter les morsures des chenilles de deuxième génération, souvent à l'origine de l'installation du Botrytis sur raisins :

- dès réception du présent bulletin dans le Nord de la Haute-Garonne.
- à partir du 26 juillet dans le Gaillacois *(plaine)*.
- Bien viser la zone des grappes.

Dans les autres vignobles de la Circonscription : Coteaux du Tarn, Tarn-et-Garonne, Gers, Madiranais, Lot, le vol des papillons a commencé généralement plus tard et les captures sont jusqu'à présent très faibles. Attendre un ouveau bulletin pour traiter.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la CirconscriptionPhytosanitaire
"MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : J. THIAULT.

C.P.P.A.P. - N° 532 A.D.

P229